

QUAND LA RÉALITÉ  
DÉPASSE LA FICTION.  
LES COLPORTEURS EN  
ÉCRITURE  
DU BRIANÇONNAIS  
(XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)

---

Anne-Marie GRANET-ABISSET

**Anne-Marie GRANET-ABISSET**

Université Lumière Lyon 2  
Centre Pierre Léon

« **L**orsqu'ils partaient, les Queyrassins étaient tous commerçants... ou instituteurs. (...) Ils partaient à l'automne avec un baluchon. Ils se plaçaient dans les foires et pour se faire reconnaître, se mettaient un signe de reconnaissance, une plume au chapeau. Ils mettaient une plume, lorsqu'ils savaient lire, deux plumes lorsqu'ils savaient lire et écrire et trois plumes lorsqu'ils savaient aussi compter et des rudiments de latin. D'ailleurs Victor Hugo les a rendu célèbres en en parlant dans son ouvrage *Les Misérables*. Jean Tivollier<sup>1</sup> aussi les cite en exemple. (...) Dans notre famille, un de mes ancêtres, je crois que c'est le grand-père de mon grand-père, qui faisait l'instituteur quand c'était nécessaire, est mort au retour d'une campagne d'hiver, dans une auberge des Basses-Alpes<sup>2</sup>. Est-ce que l'on en voulait à son argent ? »

1 - Erudit local, considéré comme la référence pour l'histoire du Queyras. TIVOLLIER (Jean), *Le Queyras*, Laffitte reprints édit., 1977, 294 p. et 490 p.

2 - Actuel département des Alpes de Haute-Provence.

3 - GRANET-ABISSET (Anne-Marie), *Les chemins de la réussite, des mémoires à une histoire des migrations. Le Queyras, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Thèse de doctorat, Université de Provence, 1990, 694 p., publiée sous le titre *La route réinventée. Les migrations des Queyrassins aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 281 p.

4 - Certaines versions donnent une plume qui correspond à lire et écrire, deux plumes à lire, écrire et compter et trois plumes signalent la capacité d'apprendre le latin.

5 - PELEN (Jean-Noël), « Conte, légende et représentations en histoire », communication inédite.

Paroles de témoins et plus généralement adages de la mémoire collective, ces quelques propos choisis dans les entretiens réalisés pour l'étude des migrations dans le Queyras<sup>3</sup> veulent introduire notre propos. Quelle est la signification de la mémoire conservée, pour ne pas dire figée, d'une profession dont la présentation prend, on le voit bien, des accents quasi mythiques. Par le croisement nécessaire des regards (archives écrites et orales, administratives et privées), il faut s'interroger sur la matérialité de cette profession et tenter de saisir les hommes qui la pratiquent comme les sociétés qui la génèrent. Bref, au-delà du titre quelque peu provocateur, il s'agit essentiellement d'aborder les rapports entre mythe et réalité dans la construction d'un objet historique. En d'autres termes, est-ce la réalité qui crée le mythe ou le mythe qui dit la réalité ? Pour tenter un début de réponse à une question posée volontairement de manière dualiste, nous nous centrons sur un exemple circonscrit géographiquement et thématiquement, les instituteurs du Briançonnais, plus connus sous le terme de « régents d'école ».

Quatre remarques préalables sont nécessaires avant d'entamer, dans la perspective évoquée, une analyse de cette mémoire commune. Tout d'abord, ces fragments de discours témoignent de la pratique ressentie comme capitale et quasi générale du métier de régent. Ajoutons que pour donner foi et véracité au témoignage, chaque informateur appuie son récit sur une expérience familiale directe ou connue, rapportée en termes généralement anecdotiques. De ce point de vue, la mémoire de cette migration professionnelle fonctionne à l'instar des autres types de migrations. En second lieu, la mise en mémoire de cette profession est d'autant plus stimulante pour l'historien qu'il travaille sur des

communautés alpines méridionales, traditionnellement présentées comme isolées, immobiles et en retard dans les domaines économique, politique et culturel. L'image du paysan montagnard besogneux et fermé au progrès fait encore florès. Ensuite, l'énonciation de cette mémoire correspond parfaitement au type de récit formalisé que l'on recueille habituellement. Elle mêle l'écrit et l'oral, l'appris et le vécu. Le meilleur exemple en est la référence à Victor Hugo et à Jean Tivollier, avec la reprise de leurs versions, parfois quelque peu déformées<sup>4</sup>. Derrière l'apparence d'un récit renvoyant à une réalité concrète, se manifestent des aspects légendaires qui inscrivent aussi ces propos dans un récit fictionnel. On se situe dans cette forme d'atemporalité inhérente à toute mémoire orale, qui a suscité si souvent la méfiance des historiens attachés à la rigueur du temps et de la chronologie. Ici, la temporalité est celle de l'expérience, pour reprendre une expression de Jean-Noël Pelen à cette même table<sup>5</sup>. C'est l'expérience, et l'expérience familiale avant tout. C'est « le grand-père du grand-père », renvoyant par ailleurs à une autre réalité queyrassine, celle de la force et de l'imprégnation de la mémoire familiale. Pourtant la référence à Victor Hugo n'est pas uniquement destinée à étayer le propos. Le récit présenté renvoie plus sûrement à une formalisation littéraire. C'est l'image du colporteur allant se louer sur les foires, la ou les plumes au chapeau. C'est aussi l'aventurier solitaire dont la disparition, entourée de mystère, fait référence aux bandits de grands chemins. Cette mémoire mêle enfin de manière concomitante valorisation et oubli, mettant en évidence une figure de régent, toujours temporaire, souvent jeune, rapportant de sa campagne hivernale un revenu non négligeable. Enfin, signalons un dernier point, beaucoup

moins apparent à la seule lecture de ces mémoires. L'ensemble des témoins situent, disons plutôt situaient<sup>6</sup>, l'activité de ces régents au XIX<sup>e</sup> siècle. Nous reviendrons sur le véritable décalage de la mémoire historique pour cette profession, en réalité plus ancienne et plus durable que ce que laissent envisager les témoins.

Fort de ces remarques, il convient alors de s'interroger sur l'intérêt d'utiliser ce récit en partie fictionnel dans une recherche historique. Peut-on utiliser ce matériau comme source, notamment pour des thématiques concernant les migrations et plus largement les activités professionnelles au sein d'une société rurale de montagne ? Ou doit-on seulement lui accorder le statut d'anecdote illustratrice ? Bien entendu, ne soyons pas surpris de nous voir accorder à ce récit le statut de source à part entière, en sachant qu'il faut déconstruire le mythe « tous commerçants ou tous instituteurs », non pour traquer, de manière un peu réductrice, l'erreur mais pour en tirer si possible les significations.

Deux axes guident cette interrogation autour du binôme de la valorisation et de l'oubli qui recoupe sensiblement celui de la réalité et de la fiction. C'est, d'une part, un parcours autour de la mise en mémoire de cette profession, notamment par la mémoire savante, ce qui n'est pas indifférent dans un pays à très forte tradition écrite<sup>7</sup>. C'est d'autre part la tentative de cerner au plus près cette profession par la confrontation entre les différents corpus d'archives.

Dans un pays où la maîtrise de l'écrit correspond à une pratique ancienne, il est intéressant d'appréhender la manière dont la mémoire savante a influencé la tradition familiale. En parcourant la façon dont les différents érudits mais aussi les différents administrateurs ou observateurs ont rendu compte

de cette profession au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, on s'aperçoit qu'hormis quelques variations, les auteurs démarquent un même modèle de récit. Celui que fait le préfet Bonnaire au début du XIX<sup>e</sup> siècle est à ce titre représentatif de la présentation classique : « Le sol ingrat et resserré de ces vallées ne pourrait nourrir tous les habitants : d'ailleurs le défaut d'ateliers, de manufactures, les laisserait oisifs pendant l'hiver qui couvre la terre de plusieurs pieds de neige. De là cette émigration périodique dont j'ai déjà parlé (...) C'est même une chose curieuse que de voir, dans les foires considérables de l'automne, ces instituteurs, couverts d'habits grossiers, se promener dans la foule et, au milieu des bestiaux de toute espèce, ayant sur leur chapeau une plume qui indique et leur état et leur volonté de se louer pour l'hiver, moyennant un prix convenu. Ces bonnes gens donnent de nombreuses leçons pendant tout le cours de la journée ; dans l'intervalle, ils rendent à peu près autant de service que des domestiques à gages et on est surpris du très léger salaire qu'ils demandent pour tant de peines. A la fonte des neiges, ils reviennent dans leur pays natal avec quelques écus qui paient une partie des contributions et ils travaillent à la terre pendant toute la belle saison<sup>8</sup> ».

En 1835, le préfet de la Drôme Delacroix reprend en des termes quasi identiques la description du mode d'engagement des instituteurs itinérants qu'il appelle les maîtres briançonnais<sup>9</sup>. Il n'est pas le seul et l'on pourrait ainsi multiplier les exemples de cette modélisation ou plus exactement de ces emprunts descriptifs successifs jusqu'à Jean Tivollier et même jusqu'aux récents guides du Queyras<sup>10</sup>.

D'autres auteurs s'intéressent à cette activité mais selon un autre point de vue. C'est par exemple La Blottière, un ingé-

6 - Y aura-t-il influence des dernières études portant sur ces colporteurs en écriture dans les prochains témoignages ?

7 - GRANET-ABISSET (Anne-Marie), « Entre autodidaxie et scolarisation, les Alpes briançonnaises », *Histoire de l'Éducation*, mai 1996, n° 70, p. 111-141.

8 - BONNAIRE, *Mémoire sur la statistique du département des Hautes-Alpes*, Gap, Allier, 5 pluviôse an 9, p. 130.

9 - DELACROIX (Nicolas), *Statistique du département de la Drôme*, Valence, 2<sup>e</sup> édition, 1835, p. 314-315.

10 - TIVOLLIER (Jean), ISNEL (Pierre), *Le Queyras*, Gap, Louis-Jean, 1938, Laffitte Reprints, 1977, op. cit., ANTOINE (Mathieu et Serge), *Le Queyras, Guide Été-Hiver*, IPO, 1988, réédition, 1995, 142 p.

11 - BLOTTIERE (Maréchal de camp de la), *Mémoire concernant la frontière de Piémont, France et Savoie*, s.l.n.d. Cependant certains passages datés situent son activité entre les années 1702-1720.

12 - BEATTIE (William), *The Waldenses or protestants valleys of Piemont and Dauphiny*, London, 1838.

13 - En particulier la fameuse cohabitation homme-animal dans la pièce écurie durant l'hiver, présentée comme le symbole du retard des campagnes.

14 - Comme celles étudiées par Laurence FONTAINE dans son *Histoire du colportage en Europe*, Albin Michel, 1993.

15 - Gravure de Cuaz Marco, collection du Musée Dauphinois, reproduite en couverture de notre ouvrage *La route réinventée*, op. cit.

16 - Contemporain de la mode de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

17 - Les sept villages qui constituent le Queyras historique sont tous situés entre 1 200 et 2 040 m d'altitude, soit à une altitude moyenne de 1 650 m.

nier militaire qui séjourne au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans cette région frontrière, dont il doit assurer la défense. Il admire la manière dont le moindre hameau est pourvu d'école, où tous les enfants peuvent aller en hiver, indépendamment du niveau de ressources de leur famille<sup>11</sup>. Plus d'un siècle après, W. Beattie, un voyageur anglais, s'extasie sur la culture de ces paysans montagnards qui occupent le long hiver en donnant, dans les écuries où ils vivent, des représentations théâtrales en français d'auteurs connus comme Molière<sup>12</sup>.

Ainsi sont mis en place les lectures stéréotypées qui ont cours durablement dans les mémoires individuelles et collectives, orales et écrites. Venant sur les traces du pasteur Felix Neff, W. Beattie ne s'intéresse qu'aux protestants des villages d'Arvioux et surtout de Saint-Véran. C'est à leur propos qu'il développe ses analyses sur le rôle de la religion protestante comme explication majeure de la culture écrite précocement maîtrisée par ces paysans montagnards. Ce sont aussi des écrits de cette nature qui vont contribuer à fixer ces images fortement contradictoires entre un mode de vie présenté comme celui du retard<sup>13</sup> et la maîtrise affirmée de savoirs de type urbain.

Ajoutons que dans la présentation générale du régent telle que nous l'avons évoquée, l'insistance est portée sur la condition précaire de ces hommes, assimilés à des domestiques à gages. Cette mémoire savante est renforcée par la diffusion des images de colporteurs<sup>14</sup> qui contribuent à ancrer la représentation d'un migrant solitaire, effectuant une profession bien peu lucrative. Pourtant la plus célèbre d'entre elles<sup>15</sup>, devenue symbole de ces régents briançonnais, ne dit pas tout à fait la même chose. A bien l'observer, le régent représenté est certes un homme jeune, mais il porte un habit à basques<sup>16</sup> loin du vêtement grossier

décrit par Bonnaire. Il porte bien sûr les fameuses plumes à son chapeau mais son paquet de livres reliés est un signe de reconnaissance encore plus visible. S'il rejoint le monde des colporteurs portant baluchon, il s'en distingue par le port de gants et de guêtres recouvrant des chaussures de belle facture, loin des grosses chaussures cloutées, attendues pour un montagnard parcourant les champs de foires.

Qu'en est-il donc de la réalité de cette profession telle qu'elle peut se livrer dans le croisement des archives, dans la confrontation entre les représentations qui en sont faites et ce que l'on peut en saisir plus concrètement ? Nous nous contentons d'avancer quelques remarques issues d'une recherche en cours qui porte sur les régents briançonnais et plus largement sur l'alphabétisation précoce de cette région de haute montagne habitée<sup>17</sup>.

La première remarque essentielle à faire concerne l'ancienneté de cette profession. Si l'on ne peut avec précision déterminer les débuts de l'activité des régents hauts-alpins, une enquête réalisée au XIX<sup>e</sup> siècle par un inspecteur d'académie nous apprend que dès les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, les villages de l'actuel Vaucluse, engagent des maîtres d'école du Queyras et du Briançonnais<sup>18</sup>. En 1504, Pierre Brutinel du village d'Arvioux officie au Crestet. Quelques années plus tard, Laurent Vasserot de Saint-Véran est engagé à Caderousse. Pour l'ensemble du XVI<sup>e</sup> siècle, il cite une série de régents, toujours originaires du Queyras ou du Briançonnais, qui viennent se placer dans les villages ou les bourgs de Provence. Pour les deux siècles suivants, le dépouillement des délibérations communales permet de pister ces mêmes régents. Dépouillement redoutable par son ampleur car les régents sont partis « enseigner les vil-

lages du Dauphiné et de la ci-devant Provence ». Bien sûr, on ne peut croire les saisir de manière exhaustive, car tous ne sont pas enregistrés et surtout lorsqu'ils restent au même endroit, ils ne sont pas forcément répertoriés à nouveau. Toutefois, cette source permet de cerner à la fois les régents (nom, âge, provenance), le processus d'engagement et leurs conditions de vie. Prenons un exemple. Pendant un siècle entre 1644 et 1746<sup>19</sup>, le village de la Bâtie neuve<sup>20</sup> engage des régents venant du Queyras ou du Briançonnais. Certains sont engagés plusieurs années de suite ou reviennent après quelques années d'interruption. Le renouvellement des candidats domine cependant largement.

D'autres sources, comme les registres de passeport établis dans les communes, sont précieuses pour suivre les destinations individuelles des régents. Mais il faut, pour une approche plus globale, ne pas négliger les enquêtes sur les migrations en général ou celles qui portent sur la situation des écoles dans les villages. Prenons un exemple. En 1696, à la suite d'une ordonnance demandant l'établissement d'écoles dans chaque commune, une enquête fait ressortir la bonne situation des villages et hameaux du Queyras et rappelle l'existence d'une ancienne tradition de régents. Cette tradition est confirmée par les plaintes que l'on peut lire dans les archives de la vallée du Queyras. Ainsi, en 1702, il est dit que les jeunes hommes sont partis pour trois mois enseigner la jeunesse ou faire du commerce pour échapper à la milice. N'oublions pas enfin les archives privées qui recèlent des journaux tenus parfois par l'un de ces régents temporaires, des papiers, des correspondances ou des lettres de recommandation tout à fait éclairantes sur ce groupe que nous préférons nommer les « colporteurs en écriture ».

Il est difficile de tirer un portrait type de ce groupe professionnel. Si l'on veut faire court, disons qu'il s'agit d'hommes jeunes. Certes, l'on pratique cette activité entre 15 et 60 ans<sup>21</sup> mais c'est un métier que l'on fait en général lorsque l'on est jeune, en moyenne autour de 24 ans<sup>22</sup>. On est régent saisonnièrement, durant la campagne hivernale, mais on assure aussi cette activité de manière temporaire, souvent avant de s'engager dans d'autres voies. Cependant, certains restent régents à vie, pourrait-on dire, et pratiquent ce métier à un âge avancé pour l'époque<sup>23</sup>.

Lors des contrats d'engagement passés entre les consuls de la Bâtie neuve et les régents, la communauté recrute fréquemment un couple de régents, l'un jeune et l'autre plus âgé, de la même famille, souvent le père et le fils. Au père l'école du centre du village avec les émoluments les plus importants, et au fils l'école du hameau, moins lucrative. Ce colportage en tandem (père-fils ou oncle-neveu) se lit aussi à travers les registres de passeport : tandem professionnel mais aussi de formation professionnelle, vers des destinations très variées. Ces colporteurs sillonnent l'ensemble du Dauphiné et de la Provence mais se dirigent plus loin, au delà du Rhône, en Bourgogne ou en Languedoc. Ils cherchent aussi à rester certaines années dans leur village. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le parcours professionnel d'un ancêtre de l'abbé Berge<sup>24</sup> est assez représentatif de cette variété des destinations, en particulier des allers retours permanents entre des postes en Isère et dans le département des Hautes-Alpes. Sans doute veut-il ménager au mieux ses intérêts professionnels et familiaux. Car le métier n'est pas des plus lucratifs. Encore faut-il nuancer ce propos.

Le préfet Ladoucette s'intéresse aux sommes rapportées par les différents

18 - REY (Raymond), *Enquête sur la situation de l'enseignement primaire dans le département du Vaucluse avant 1790*, s.l., 1890.

19 - Après cette date, les régents sont des candidats locaux. L'apprentissage a donc porté ses fruits !

20 - Village des Hautes-Alpes, situé près de Gap, la ville chef-lieu est à environ 80 km des vallées du Queyras.

21 - Age des candidats migrants sur leurs passeports ou lors des contrats d'engagement.

22 - D'après des calculs effectués à partir de registres de passeport du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Archives communales, Aiguilles et Arvieux.

23 - 50, 58 ans à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Archives communales, La Bâtie Neuve.

24 - BERGE (Pierre, Abbé) ; *Monographie de Saint-Véran, Gap*, 1928, p. 189.

25 - 160 F. Tableau des différents métiers dans LADoucETTE (Jean-C.-François), *Histoire topographique, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes*, 1848.

26 - Archives départementales des Hautes-Alpes (ADHA), Enquêtes préfectorales, 1M22.

27 - Travail inédit de COURT (Gabriel) d'après les archives communales d'Ordonnaz (Ain), 1750-1800.

28 - Archives privées de la famille Richard-Calvé, ADHA, F1282.

29 - RAVERAT (Achille, baron de), *A travers le Dauphiné, voyage pittoresque et artistique*, Grenoble, 1861, Laffitte Reprints, 1979, p. 205.

migrants de son département. Effectivement, la somme moyenne des salaires qu'il indique, place les régents un peu au-dessus des peigneurs de chanvre, des mégissiers et des cultivateurs<sup>25</sup>. Cependant d'autres renseignements, issus de rapports préfectoraux, montrent que l'on peut gagner de 50 à 400 F<sup>26</sup>. Il en est de même au siècle précédent où les émoluments varient fortement selon les villages, l'âge et la qualification du régent.

Aussi n'est-il pas étonnant de voir les régents « professionnels » chercher à obtenir le meilleur poste possible. La louée des régents, à l'image de celle des domestiques, est sans doute une manière de procéder bien réelle. Elle est cependant loin d'être la seule. Les représentants des communautés, qui cherchent à engager un régent, se déplacent et viennent sur place passer contrat. C'est par exemple ce que font les habitants d'Ordonnaz au cours des dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. Des contrats sont ainsi passés directement entre des communautés et des postulants. D'ailleurs, lorsque l'on est connu et que le poste est intéressant, on revient plusieurs années au même endroit. Mais s'il le faut, on fait appel à la solidarité queyrassine pour obtenir une lettre de recommandation et surtout un poste plus avantageux.

« Monsieur et très cher ami,

Je vous dirais, mon cher ami, que l'école de Cucuron est très bonne pendant les mois de novembre, décembre, janvier, février, mars, mais après les sept autres mois de l'année, il y a à peine douze à quinze élèves, de manière que cette petite rétribution est insuffisante pour pouvoir exister très frugalement. Si vous pouviez découvrir quelque chose de mieux, je vous aurais de très grandes obligations. Il n'y a peu près que point de familles en Queyras (notamment la nôtre) qui n'ay reçu des grands bienfaits de Monsieur votre aîné, ex-président du département

des Hautes Alpes (...) J'ose vous dire que je suis estimé de tous et que je fais tout pour former des bons élèves mais il n'y a que cinq mois de bons. (...)

Signé : Gérard<sup>28</sup> ».

Lorsque M. Gérard écrit à B. Richard-Calvé, il appartient aux derniers bataillons de régents d'école. En effet, si la mémoire collective et même la mémoire savante récente attestent de leur existence tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, en réalité ils ne sont guère nombreux après les années 30 du XIX<sup>e</sup> siècle. On assiste là à un véritable déplacement chronologique d'une profession avec assimilation des régents d'école aux instituteurs de la troisième république. Cette confusion mémorielle ne devrait pas nous surprendre. Après tout, il s'agit bien des apprentissages scolaires de base. Et pourtant. S'agit-il réellement du même métier et des mêmes motivations ?

Les recherches en cours montrent que l'âge d'or des régents d'école est en réalité le XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette profession de la longue durée tend à s'éteindre, en effet, à partir des années 1830. Les témoins contemporains, le préfet Ladoucette en tête, mais aussi le baron A. Raverat en avaient parfaitement conscience. A la suite de ses pérégrinations dans le Queyras au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le baron Raverat tient à mettre en évidence cette évolution. « Les Briançonnais sont maîtres d'école et durant l'hiver, ils parcourent les campagnes où ils louent leur savoir pour un modique salaire. Ces derniers émigrants qui ont suivi la carrière la moins lucrative et la plus semée d'ennuis, voient encore leur métier déchoir de jour en jour ; les écoles chrétiennes et les écoles mutuelles leur font une rude concurrence. Ce type n'existera bientôt plus qu'en souvenir<sup>29</sup> ».

Raverat qui visite le pays dans les années 1850, insiste sur ce qui lui paraît

être les causes de la modification et de la disparition du métier de régent : la modicité des salaires et la concurrence des autres écoles. Effectivement, la loi Guizot en 1833, en instaurant une formation pour les futurs instituteurs et en les fixant à l'année, prépare l'école « à la Ferry ». Mais c'est alors un autre métier qui ne correspond plus au côté saisonnier et temporaire des colporteurs en écriture. De même, la modicité des salaires relevée par Raverat, se renforce au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Si l'on peut parler avec quelque exagération d'âge d'or des régents au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est non seulement en raison de leurs effectifs mais aussi parce que c'est au cours de cette période que leurs rétributions sont les plus favorables. Une étude menée sur les régents du Briançonnais, notamment ceux de Villars-Saint-Pancrace<sup>30</sup>, montre que les salaires des régents sont avantageux, compte tenu du fait qu'ils sont logés, blanchis et souvent nourris, dans les années 1740-1780. A partir du tournant du siècle, la pratique de cette activité saisonnière, au regard d'autres professions, devient moins intéressante. Ceux qui embrassent la carrière, se spécialisent dans ce métier, créant souvent de longues dynasties d'enseignants, dont l'exemple le plus fameux reste celui de la famille Sandre<sup>31</sup>.

Il y aurait encore beaucoup à dire dans ce parcours autour de cette profession méconnue. Mais n'oublions pas à terme l'objet de notre interrogation commune, en dégagant pour terminer quelques significations de cette mise en récit. Notre questionnement initial portait sur l'intérêt éventuel à utiliser un discours, dont nous avons montré qu'il est en large partie fictionnel, dans l'approche d'une communauté, c'est à dire dans l'optique d'une histoire sociale et culturelle. Il semble que l'exemple des régents d'école, aussi cerné soit-il,

apporte des éléments de réponse. En effet, dépassant le folklore de la plume au chapeau, la déconstruction du discours ne sert pas seulement à mettre en évidence le mythe. Il faut également tirer quelques significations de l'ancrage mémoriel de celui-ci. Nous en retiendrons deux.

En préférant l'appellation de « colporteur en écriture » au terme générique de « régent », nous n'avons pas voulu faire preuve d'originalité. Beaucoup plus simplement, cette nomination permet d'insister sur la nature même de cette profession. Les régents ne sont pas des instituteurs, au sens habituel du terme. Ils s'inscrivent au contraire dans la logique du système migratoire qui organise la vie individuelle, familiale et villageoise de ces communautés de haute altitude. « Marchands de participes<sup>32</sup> » et d'arithmétique<sup>33</sup>, ils valorisent des savoirs et des savoir-faire acquis pour exercer les professions dominantes de la migration : le commerce. L'intérêt de ce type de commerce est qu'il ne demande aucune mise de fonds, à la différence des autres marchandises. Certes, il rapporte moins, mais il s'intègre parfaitement dans la gestion organisée annuellement et familialement de la pluriactivité. Il n'est donc pas étonnant d'avoir des régents à la fois hommes jeunes, en attente d'une autre forme de commerce et d'une installation plus durable en ville, et, de manière non contradictoire, hommes âgés ayant gardé l'exploitation familiale, et trouvant dans l'exercice de cette profession une autre activité nécessaire et complémentaire à celle de l'élevage. Finalement la formule « tous commerçants ou tous instituteurs », dans son caractère réducteur, va non seulement à l'essentiel mais réinterroge pertinemment cette activité professionnelle et au-delà, l'organisation sociale des communautés<sup>34</sup>.

30 - SURMELY (Laurent), *La migration des régents d'école de Villars-Saint-Pancrace*, T.E.R., Université Grenoble 2, 1997, 174 p.

31 - OZOUF (Mona), *La classe ininterrompue, Cahiers de la famille Sandre, 1780-1960*, Paris, 436 p.

32 - Selon la formule de Jacques OZOUF.

33 - C'est d'ailleurs une spécialité comme le montrent les cahiers d'écoliers, cf. GRANET (A.M.), « Entre autodidaxie et scolarisation... », art. cit. notamment p. 130-136.

34 - Pour des développements plus précis, cf. article en préparation, *Une profession méconnue : les colporteurs en écriture du Briançonnais, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*.

35 - Alors que ces deux activités recouvrent la même période chronologique. On peut également citer l'activité de peigneur de chanvre.

La deuxième remarque concerne la valorisation de cette profession par la mémoire récente et son décalage chronologique, alors que d'autres, liées au commerce des peaux, par exemple, sont passées sous silence<sup>35</sup>. Ne serait-on pas dans une « bataille » d'images de l'inconscient collectif ? Si toutes les mémoires insistent sur l'extrême pauvreté du pays et de ses habitants, sur la cruelle nécessité de partir pour survivre, retenir et porter comme flambeau quasi identitaire la migration des régents d'école, situe ce même pays et ses habitants dans une autre logique que celle de la misère et du retard. Tout en affirmant le contraire, en réalité la mémoire collective ne renvoie pas à l'exode rural. Par cette mémoire retenue comme valorisante, le discours commun inscrit ces hauts pays alpins, ces paysans montagnards dans la spécificité de la culture écrite, rejoignant l'autre spécificité identitaire de l'organisation sociale de la république des escartons. Ne serait-ce pas une manière de dire que le retard n'est pas forcément là où il est apparent ?